



RÉUNION DU COMITÉ INTÉRIMAIRE DES FINANCES

Procès-verbal

Date : Le 22 novembre 2023

Heure : De 14 h à 15 h 30

Lieu : Microsoft Teams

Présences : **Membres** : Scott Crawford (président), Jonathan Brulotte (vice-président EC/BdP/BDPB), Granda Kopytko et André Picotte (vice-président TR)

Personnel : Mark Courty (adjoint à la paye et à la comptabilité), Sharon Salter (directrice des Finances), Jean Ouellette (directeur général) et Stéphanie Cousineau (adjointe administrative)

Absence : Andriy Okladov (président du Comité)

Point

14 h : Le quorum est atteint.

S. Crawford est désigné à titre de président de séance en l'absence de A. Okladov.

Le Comité connaît bien la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement; il n'est donc pas nécessaire de la relire. S. Salter accepte d'agir à titre de personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion.

1. Adoption de l'ordre du jour

- a. S. Crawford propose d'adopter l'ordre du jour; L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2023

- a) Motion : S. Crawford propose d'approuver le procès-verbal du 25 septembre 2023.
G. Kopytko appuie la motion.

Pour = 2 Contre = 0 Abstention = 1 **Motion adoptée**

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2023

- b) Motion : S. Crawford propose d'approuver le procès-verbal du 19 octobre 2023.
G. Kopytko appuie la motion.

Pour = 2 Contre = 0 Abstention = 1 **Motion adoptée**



RÉUNION DU COMITÉ INTÉRIMAIRE DES FINANCES

4. Examen des chèques de plus de 500 \$ d'octobre 2023

La séance se poursuit à huis clos pour permettre la vérification des chèques de plus de 500 \$ d'octobre 2023.

A. Picotte se joint à la réunion.

5. Examen et adoption des états financiers d'octobre 2023

a) Motion : S. Crawford propose d'approuver les états financiers d'octobre 2023. La motion est adoptée à l'unanimité.

Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 0 **Motion adoptée**

6. Tour de table

Aucun point à discuter.

7. Confirmation de la prochaine réunion et levée de la séance

a. Motion : il est proposé de lever la séance à 14 h 50.

b. Aucune autre réunion n'est prévue avant 2024.